

### Le proposant

**1** Raison Sociale de la Société Proposante:

**2** Adresse:

Code Postal:  Ville:

Adresse Mail:  Tel:

**3** N° SIREN:  **4** Code APE de l'entreprise:

**5** Détail de l'activité:

**6** Chiffre d'affaires annuel consolidé HT (dernier exercice connu):

### Conditions d'éligibilité

1. Le proposant déclare ne pas avoir reçu de proposition émanant de CNA HARDY sur les risques cyber au cours des 6 derniers mois	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
2. Le proposant déclare que son chiffre d'affaires annuel consolidé (y compris ses filiales) est inférieur ou égal à 1 millions d'euros hors taxes	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
3. Le proposant déclare que lui et ses filiales disposent de logiciels antivirus et pare-feu mis en place sur l'ensemble de leurs réseaux et systèmes d'information.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
4. Le proposant déclare que lui et ses filiales stockent des copies de sauvegarde en dehors du site d'exploitation dans un lieu convenablement protégé contre les risques d'incendie et de dégâts des eaux, au moins une fois par mois.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
5. Le proposant déclare que lui et ses filiales ont mis en place des procédures de contrôle d'accès individuels et de gestion des « mot-de-passe » sur leurs réseaux et systèmes d'information	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
6. Le proposant déclare que lui et ses filiales déploient des patches de sécurité, et mettent à jour leurs logiciels, au minimum tous les 6 mois et nous n'utilisons que les versions de logiciels supportées	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
7. Le proposant déclare qu'il limite physiquement et électroniquement l'accès aux informations sensibles en fonction du besoin de savoir et qu'il révoque immédiatement les privilèges d'accès lorsque cela est nécessaire, par exemple lorsque quelqu'un quitte son emploi.	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
8. Dans la mesure où il autorise l'accès à distance à son réseau d'entreprise, le proposant déclare que cet accès n'est possible qu'avec une authentification à deux facteurs (par ex. une combinaison d'un jeton VPN et d'un compte de mot de passe)	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

## Conditions d'éligibilité (suite)

<p>9. Le proposant déclare chiffrer toutes les données sensibles qui peuvent quitter ses locaux via un ordinateur portable, des appareils mobiles / portables, clés USB ou autres moyens</p> <p>Pour rappel, le cryptage est disponible gratuitement et souvent intégré dans vos appareils, il est parfois opérationnel en standard (par exemple, les produits Apple) et il doit parfois être activé (par exemple, Microsoft et Android).</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>10. Le proposant déclare que lui et ses filiales confirment ne pas avoir fait l'objet de réclamations et/ou ne pas avoir connaissance de faits ou de circonstances survenus au cours des 12 derniers mois</p>	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>
<p>11. Le proposant déclare que lui, ses filiales et participations exercent EXCLUSIVEMENT leurs activités dans un ou plusieurs des secteurs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Courtier en Assurance vie et non-vie</li> <li>- Intermédiaire en Opération de Banque / DBF</li> <li>- Agent Immobilier</li> <li>- Conseil en management, en recrutement, en ressources humaines, en réduction de cout, en stratégie, en développement personnel</li> <li>- Expert-Comptable</li> </ul>	<p>oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/></p>

## Termes & conditions de l'offre

### 1 Conditions contractuelles :

Les termes et conditions de cette offre sont régis par les documents contractuels suivants :  
Police TCAB0119 – Netprotect – CS et CG

### 2 Loi applicable :

Les règles de droit applicables au présent contrat sont celles du droit français

### 3 Territorialité : MONDE ENTIER

- **A l'exclusion de la Syrie, la Corée du Nord, le Nord Soudan, Cuba, la Crimée et l'Iran.**
- **Toute réclamation formulée ou tout jugement rendu sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique et/ou Canada ou l'un de leurs états, territoires ou possessions.**

### 4 Exclusions :

Sont exclues toutes les activités ne répondant pas aux conditions d'éligibilité mentionnées au point 11

## Termes & conditions de l'offre (suite)

### 5 Sanctions internationales:

LA PRESENTE POLICE D'ASSURANCE NE S'APPLIQUE PAS AUX COMMERCEs OU AUX ACTIVITES QUI FONT L'OBJET DE SANCTIONS, DE RESTRICTIONS OU D'INTERDICTIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU COMMERCIALES EN VIGUEUR. L'ASSUREUR NE SERA PAS TENU D'ACCORDER SA GARANTIE, D'INDEMNISER UN DOMMAGE OU DE PROCURER UN QUELCONQUE AVANTAGE AUX TERMES DE LA PRESENTE POLICE D'ASSURANCE DANS LA MESURE OU L'OCTROI D'UNE TELLE GARANTIE, LE REGLEMENT D'UNE TELLE INDEMNITE OU L'OCTROI D'UN TEL AVANTAGE EXPOSERAIT L'ASSUREUR OU LE GROUPE DE L'ASSUREUR AUXDITES SANCTIONS, RESTRICTIONS OU INTERDICTIONS ECONOMIQUES, POLITIQUES OU COMMERCIALES DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE (INCLUDING OFAC), DU ROYAUME UNI ET DE L'UNION EUROPEENNE.

## Options de garantie par période d'assurance et franchises

### 1 Options de garantie par période d'assurance, franchises et primes\*:

Chiffre d'affaires annuel HT en €	Limite d'engagement toutes garanties confondues par période d'assurance				
	50.000€ (Option n° 1)	100.000€ (Option n° 2)	250.000€ (Option n° 3)	500.000 € (Option n° 4)	1.000.000€ (Option n° 5)
Jusqu'à 100.000 €	383,06 €	576,14 €			
Franchise	300.00 €	300.00 €			
de 100.001 à 250.000 €	436,93 €	623,79 €			
Franchise	350.00 €	350.00 €			
de 250.001 à 500.000 €		682,03 €	991,74 €	1322,33 €	
Franchise		350.00 €	450.00 €	500.00 €	
de 500.001 à 1.000.000 €		739,95 €	1090,92 €	1454,56 €	1737,77 €
Franchise		450.00 €	550.00 €	650.00 €	650.00 €

**\*Les primes mentionnées sont des primes annuelles et s'entendent TTC (taxe d'assurance comprise)**

### 2 Option Retenue (merci d'indiquer ci-dessous l'option retenue et la prime correspondante):

Limite :  Prime :

### 3 Période d'assurance (merci d'indiquer la date d'effet ainsi que la date d'échéance souhaitée):

Date d'effet :  Date d'échéance :

**Sauf mention contraire, le contrat prendra effet le jour de l'acceptation par l'assureur, sous réserve du paiement de la cotisation.**

## Tableau de Garanties

Garanties *	Montant de garantie selon l'option choisie	Garantie accordée
<b>Garantie Responsabilité Civile:</b>		
Communication en ligne ou support électronique	Sans sous-limite	OUI
Respect de la vie privée et perte de documents	Sans sous-limite	OUI
Respect du devoir de confidentialité	Sans sous-limite	OUI
Atteinte à la cyber sécurité	Sans sous-limite	OUI
Atteinte à la sécurité des paiements par cartes bancaires	Sans sous-limite	OUI
Sanctions pécuniaires administratives	Sans sous-limite	OUI
Frais d'atténuation du sinistre	Sous limite de 250.000 € pour les options 4 et 5	OUI
Limite tous dommages confondus	Sans sous-limite	OUI

### Garantie Dommage:

Cyber perte ou dommage	Sans sous-limite	OUI
Frais d'exploitation et frais supplémentaires	Sans sous-limite	OUI
Cyber vol	Sans sous-limite	OUI
Cyber extorsion	Sans sous-limite	OUI
Piratage téléphonique	Sous limite de 250.000 € pour les options 4 et 5	OUI
Dépenses de relations publiques	Sans sous-limite	OUI
Frais de notification	Sans sous-limite	OUI
Limite tous dommages confondus	Sans sous-limite	OUI

**\* Les limite et sous-limites de garanties s'entendent par période d'assurance, frais de défense inclus**

## Réserves

Cette proposition est émise sous réserve de la réception et de l'approbation par HYALIN Assurances, agissant sous délégation de CNA Hardy, de la présente proposition dûment datée et signée par le Souscripteur.

**Tout fait ou circonstance de nature à modifier les réponses données à l'Assureur survenu entre la date de remise de la proposition et la date de prise d'effet de la garantie, doit être déclaré à HYALIN Assurances.**

HYALIN Assurances se réserve le droit, après analyse de ces modifications, d'amender les conditions tarifaires et/ou les garanties proposées ou de retirer sa proposition.

**Il est rappelé en outre que le défaut de déclaration de ces faits ou circonstances peut entraîner la nullité du contrat, s'il change l'objet du risque ou en diminue l'opinion pour l'Assureur, conformément à l'article L113-8 du code des assurances.**

Les garanties ne seront acquises aux assurés qu'à compter de la réception par HYALIN Assurances et de l'approbation par l'assureur de l'ensemble de ces informations.

## Validité du Tarif

**Ce tarif est valable 90 jours à compter de son émission et en tout état de cause jusqu'au 31/12/2020**

Le soussigné, représentant légal de la société ou toute personne dûment habilitée à la représenter, reconnaît :

- Avoir été informé que toute réticence, fausse déclaration ou inexactitude dans les réponses aux questions qui précèdent, entraîne les sanctions prévues aux articles L113-8 (nullité du contrat) et L113-9 (réduction des indemnités ou résiliation du contrat) du Code des Assurances,
- Avoir été informé qu'il peut demander à HYALIN Assurances ainsi qu'à l'Assureur CNA Hardy communication et rectification de toute information le concernant, qui figurerait sur tout fichier à usage de la Société. Ce droit, prévu par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, peut être exercé auprès du Département « Communication »,
- Avoir préalablement pris connaissance, accepter et rester en possession de la police HYALIN PRO CYBER référencée et jointe à la présente proposition ainsi que d'une copie de cette proposition et des conditions particulières de souscription adressées après la souscription du contrat d'assurance. Ces éléments constitueront la base du contrat d'Assurance souscrit par le proposant,
- Avoir donné à HYALIN Assurances mentionné en entête de la présente proposition d'assurance, mandat exclusif de placement de sa garantie HYALIN PRO CYBER placée auprès de la compagnie CNA Hardy, le présent mandat annulant tout mandat et/ou instructions précédents.

## Déclaration

Après nous être renseignés, nous déclarons que les informations fournies dans ce document sont exactes et que nous n'avons volontairement omis ni supprimé aucun fait. Les informations ainsi communiquées pourront servir de base à la souscription de la police d'assurance HYALIN PRO CYBER souscrite auprès de CNA Hardy. Nous nous engageons également à informer l'assureur de toute modification pouvant survenir de ce jour à la date d'effet de notre police d'assurance .

Pour la Société Proposante (le président, le gérant ou le représentant légal dûment habilité de la société souscriptrice)

Fait à :

le :

Signature et fonction du représentant légal du proposant avec cachet du proposant :